



**Le Collège des Généralistes Enseignants
et Maîtres de Stage du Poitou Charentes**

SIRET : 818 733 933 00019

Code APE : 9499Z

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

COGEMS PC

ESPACE REGIONAL DES RURALIES Le 19 JANVIER 2019

OUVERTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE à 10 HEURES

58 membres présents, 26 pouvoirs

Rapport moral et d'activité, présenté par Dr Emmanuel ROBIN (président) :

- **Création d'une adresse mail** pour plus de collégialité au sein du **Bureau Exécutif** (Dr Emmanuel Robin, Dr Anne Laure HEINTZ, Dr Nadia BARON, Dr Virginie LAIDET) : president-cogems@orange.fr

- **Le Bureau** : Dr Corinne RENELIER, Dr Andrea POPPELIER, Dr Gwenaëlle FARCY, Dr Aurélie DESILES

- **Le Conseil d'administration** : Dr Agnès CERTIN, Dr Didier COMTE, Dr Camille CARIO, Dr Marion JONQUET-FRANCHAUD, Dr Régis AUDIER, Dr Christophe BONNET, Dr Thomas TREKELS, Dr Vincent HELIS, Dr Éric SURY, Dr Éric LECERF, Dr Valérie TRANCHEE-VERGE, Dr Cécile SOULON

- **Le secrétariat**, assuré par Mme Brigitte DRAPT : 419,50 heures travaillées en 2018, soit une moyenne de 35heures/mois.

Mme DRAPT a participé au congrès CNGE 2018 à Tours, avec présentation d'un poster.

- **Création d'une cartographie des MSU** (chiffres au 06/01/2019 : 343 MSU dont 38 nouveaux MSU, 103 tuteurs dont 27 jeunes tuteurs) :

https://drive.google.com/open?id=1zN0sDQ6_eRCZjuQI9itpRc4e9y8jKlK6&usp=sharing

- Objectif atteint en 2018 : **100% des stages d'externes** en médecine générale ambulatoire sont couverts par les MSU du Poitou Charentes.

- Les stages d'internes :

De mai à octobre 2018 : Niveau 1: 54, Femme/Enfant : 5, SASPAS : 46

De Novembre 2018 à Avril 2019 : Niveau 1 : 56, Femme/Enfant : 10, SASPAS : 48

- **Les formations** : 13 formations réalisées et 149 MSU formés

2 S1(37), 3 P4ter(21), S2bis(11), S2 (18), S3(16), 2 tutorat (18), 2 S5(16), animation(12)

- Autre poste de travail important cette année : **l'évaluation des stages ambulatoires par les internes grâce à la création d'une grille d'évaluation.**

La grille a été réalisée pour donner suite à un travail collégial entres certains membres du CA du COGEMS-PC, du DMG et du CRP-IMG.

Actuellement deux évaluations ont été faites par deux groupes d'internes (stage Novembre 2017-Avril 2018 et stage Mai2018-Octobre2018).

Nous sommes face à quelques difficultés dans l'extraction et le traitement des données pour le moment.

L'objectif est de fournir à chaque MSU un retour individuel après la troisième évaluation, ainsi qu'une comparaison avec la moyenne nationale.

- **La rémunération des MSU** : le COGEMS-PC a noté :

La forte mobilisation des MSU en juillet dernier face au retard de rémunération

La réponse rapide des MSU au sondage (122 réponses en 15 jours malgré les vacances)

Le soutien fort du Conseil d'Administration

Le soutien fort du SNEMG et CNGE

Le soutien déterminant du Doyen

- Présentation d'une **nouvelle interlocutrice**, concernant la rémunération des MSU, entre autres : cindy.chenais@univ-poitiers.fr

- **Préparation du Congrès CNGE 2020 à Bordeaux**, et rapprochement avec les collèges de Limoges et Bordeaux.

L'organisation se fera de façon commune entre les trois Collèges de la Nouvelle Aquitaine.

Le collège fera partie du comité d'organisation du Congrès CNGE 2019 à Nantes.

- **Les Projets** :

Développer le réseau recherche

Développer la direction de thèse

Poursuivre le projet d'évaluation de nos stages et surtout le traitement des données

Faire un retour vers les MSU de ces évaluations et gérer les pratiques pouvant poser un problème en termes de pédagogique

Refonder le site internet

Accéder aux élections au conseil UFR

2- Rapport financier, présenté par Dr Andréa POPPELIER (trésorière) :

Le Budget détaillé est présenté en annexe n°1

- **Les recettes** :

Importance des formations

Retard de paiements du CNGE formation datant de 2017

- **Les dépenses** :

Augmentation des locations de salles dans le cadre de la formation animation (à la charge du COGEMS-PC, mais finalement remboursées partiellement par le CNGE) ainsi que dans le cadre des réunions tutorat dans chaque département.

Frais avancés DPC : remboursement en attente

- Les objectifs pour l'année 2019 :

Changement de banque pour une banque moins chère et avec plus de services

Arrêt du Sicav et le remplacer par un livret associatif

Mettre en place un paiement en ligne ou CB

Se rapprocher d'un cabinet comptable (devis en cours)

Modifier le montant de la cotisation : le montant était initialement à 46 euros ce qui correspondait à 2C, puis à 50 euros maintenant. Une augmentation est envisagée pour la pérennité du collège si l'apport financier des formations venait à diminuer.

Rapport financier voté à l'unanimité

-Intervention du Dr Christophe BONNET, Référent régional CNGE formation :

En 2018, 13 formations ont été réalisées en Poitou Charentes, alors que la moyenne nationale des collèges est de 3 formations/an. Les formations représentent une recette importante à l'année, ce pourquoi les facultés veulent récupérer ses formations. Il est nécessaire de se préoccuper de la pérennité de ses formations.

-Les Perspectives : pas d'interne en mai 2019 si la cotisation au COGEMS-PC n'est pas à jour. Précision : un maître de stage agréé recevant des internes peut ne pas adhérer au COGEMS-PC (et donc ne pas payer sa cotisation), son seul interlocuteur sera alors le DMG.

Mise en place d'une date butoir au 15 mars 2019. Au-delà de cette date un courrier postal de rappel sera adressé à chaque MSU qui n'aura pas acquitté sa cotisation exigible au plus tard le 31 MARS 2019 pour être sur les listes de stage proposées au DMG pour le semestre MAI OCTOBRE 2019. Le paiement en ligne devient vraiment important.

- Le prévisionnel 2019 : prise en compte du budget du congrès et de la refonte du site internet.

-Prix de la cotisation 2020 du COGEMS-PC : proposition à 70 euros par an

Vote : 7 abstentions, voté à l'unanimité

VOTE DES RAPPORTS MORAL et FINANCIER pour l'année 2018

RAPPORT MORAL

VOTE : - Contre : 0

- Abstention : 0

- Pour : Unanimité.

RAPPORT FINANCIER

VOTE : - Contre : 0

- Abstention : 0

- Pour : Unanimité.

3- Questions diverses :

- Quel est le rôle du directeur de thèse ? Peut-on envisager une rémunération face à la lourde charge de travail que ça représente ?

Actuellement on manque de directeur de thèse, seulement la moitié des internes ont un directeur de thèse de Médecine Générale Ambulatoire, les autres internes ont un directeur de thèse de Médecine

Généraliste Hospitalier. Pour donner suite à la dernière réforme, nous devons donc augmenter cette proportion de Médecin Généraliste ambulatoire et non hospitalier.

Un séminaire est proposé le 20 et 21 septembre 2019 par le Dr Anne-Laure HEINTZ à La Rochelle dans le cadre de la formation à la direction de thèse : R2- S'initier à la recherche.

Pour la rémunération en tant que directeur de thèse, il n'y a pas de financement possible, ni par le collège ni par le DMG.

Proposition de Codirection de thèse par le DMG.

Perspective 2020 : demande de formation pour la recherche qualitative en Poitou Charentes

- Quels sont les résultats des deux premières évaluations de stage des internes ?

Mise en évidence de MSU qui posent problème avec un cumul de plusieurs cases rouges. Ils auront alors un entretien téléphonique avec le directeur du DMG.

- Pourrait-on envisager un rapport de stage pour les externes qui font un stage long en Médecine Générale ?

Qui va corriger ?

Il y a déjà une trace après le séminaire.

- Pourrait-on publier les conflits d'intérêts publics des MSU sur le site du collège ? (Liens d'intérêts avec l'industrie ou autre structure)

Oui, ça serait intéressant

- Peut-on revenir à des stages en binôme pour les internes niveau 1 ?

Depuis deux semestres, les stages de Niveau 1 doivent d'organiser uniquement en trinôme.

Cette situation est mal perçue par les MSU de Charentes, a entraîné une diminution du nombre des internes en Charentes, voir une diminution future du nombre de MSU (alors que la répartition des MSU est inéquitable).

Il faut favoriser la Charente et les Deux Sèvres car ce sont des zones déficitaires en termes de lieux de stage.

Peut-on autoriser de nouveau des binômes en veillant à une diversité des lieux de stage ?

L'assemblée générale est-elle d'accord pour qu'on accepte des binômes lorsque les responsables départementaux sont en difficultés ?

Il faut valoriser les MSU qui s'investissent.

4- Election du nouveau Conseil d'Administration du COGEMS-PC

-Conseil d'administration actuel :

La Charente : Dr Camille CARIO, Dr Agnès CERTIN, Dr Didier COMTE, Dr Marion JONQUET-FRANCHAUD, Dr Virginie LAIDET

La Charente Maritime : Dr Nadia BARON, Dr Christophe BONNET, Dr Régis AUDIER, Dr Andréa POPPELIER, Dr Thomas TREKELS

Les Deux Sèvres : Dr Aurélie DESILES, Dr Gwenaëlle FARCY, Dr Anne-Laure HEINTZ, Dr Vincent HELIS, Dr Éric LECERF

La Vienne : Dr Corinne RENELIER, Dr Emmanuel ROBIN, Dr Éric SURY, Dr Valérie TRANCHEE-VERGE, Dr Cécile SOULON

- Deux membres sortants :

La Charente Maritime : Dr Christophe BONNET

La Charente : Dr Didier COMTE

-Deux membres Entrants :

La Charente Maritime : Dr Fanny BINET : MSU à Saint Jean d'Angely, absente ce jour, représentée par le Dr Christophe Bonnet

La Charente : Dr Marie-Lise SEREZ

-Candidatures au conseil d'administration :

La Charente : Dr Camille CARIO, Dr Agnès CERTIN, Dr Marion JONQUET-FRANCHAUD, Dr Virginie LAIDET, Dr Marie-Lise SEREZ

La Charente Maritime : Dr Nadia BARON, Dr Régis AUDIER, Dr Andréa POPPELIER, Dr Thomas TREKELS, Dr Fanny BINET

Les Deux Sèvres : Dr Aurélie DESILES, Dr Gwenaëlle FARCY, Dr Anne-Laure HEINTZ, Dr Vincent HELIS, Dr Éric LECERF

La Vienne : Dr Corinne RENELIER, Dr Emmanuel ROBIN, Dr Éric SURY, Dr Valérie TRANCHEE-VERGE, Dr Cécille SOULON

Vote de la liste à l'unanimité

CLOTURE de l'ASSEMBLEE GENERALE : 11 h 45

Rédigé le 20/01/20219

Par Dr Aurelie DESILES

Emmanuel ROBIN

Membre du Conseil d'Administration

Anne-Laure HEINTZ

membre du Conseil d'Administration

Les Perspectives futures et interventions des personnalités :

- **Madame la présidente du COGEMS-PC, Dr Anne Laure HEINTZ** : continuité de fonctionnement de l'ancien président Dr Emmanuel ROBIN.

Projets :

Développement d'un réseau recherche auprès des MSU, en prenant modèle sur celui de Lille

Pérennité des évaluations des MSU, c'est une nécessité absolue, avec notamment un retour individuel de l'action pédagogique du MSU.

Développement de l'évaluation des stages d'externe.

Pérennité de notre secrétariat, Mme Brigitte Drapt part à la retraite dans 2 ans.

Refonte du site du collège.

Développer la direction de thèse.

Organisation du congrès 2020 à Bordeaux

- **Monsieur le président du collège de Bordeaux, Dr Christophe ADAM** : Travail commun au sein d'un réseau Nouvelle Aquitaine dynamique.

Convivialité, Intelligence, Politique : comment peut-on être acteur en termes d'inégalités sociales et territoriales en soins de santé primaires ?

- **Monsieur le Doyen de la Faculté de Poitiers, Pr Pascal ROBLOT** :

Le stage en Médecine Générale en second cycle est bien obligatoire

Signature de la fin de la PACES et ECN le vendredi 18/01/2019

Maintenir la Force pour s'investir dans la recherche en soins primaires. La recherche fait progresser et améliore nos soins et prises en charge. Il y a des structures à la faculté pour la recherche dont CERCA. Formons les étudiants et les internes à la recherche avec l'aide de la faculté.

Le COSP : les MSU vont recevoir un courrier et devons faire un choix. Les charges patronales sont à la charge de la faculté, les charges salariales à la charge du MSU. Le statut de COSP permet d'avoir un Droit de vote au Conseil d'Administration de l'université. Il reconnaît une fonction universitaire.

- **Monsieur le Président du SNEMG, Dr Anas TAHA** : On compte 9440 MSU en 2018, avec une augmentation importante en 5 ans.

L'importance du nombre de MSU est une force. Ça permet une mise en place de recueil de données adaptées en soins primaires, alors que les anciennes données étaient hospitalo-universitaires, peu adaptées à la pratique ambulatoire.

40 % des étudiants à la fin de l'ECN se dirigent vers la médecine générale. C'est une part importante paradoxalement aux peu de moyens mis à la disposition de la Médecine Générale. D'où l'utilité de ce syndicat.

Rôle : défendre les intérêts catégoriels des MSU. Dossiers de rémunération (au niveau national) dont le COSP (essentiellement à la base pour les maîtres de stage à activité salariale). Le COSP rapporte 15% de salaire en plus par mois en moyenne. Pour l'instant, les MSU perçoivent des honoraires pédagogiques. Un courrier pour faire son choix, ainsi qu'une lettre d'information par le SNEMG vont parvenir en 2019.

Le SNEMG Recommandation le statut de COSP. Combat pour la rémunération des MSU.

Autre sujet : accès aux sources bibliographiques de la faculté,

Représentation des MSU : au sein de la faculté.

Mise en place de la cartographie, collecte d'infos +++.

Attention à protéger la formation au sein du collège car les doyens veulent récupérer l'argent par la formation,

Question : Quels sont les risques en adhérant au COSP ? Il y en a peu, c'est plutôt intéressant car ça ouvre la voie de la représentativité. Il y a un intérêt pécunier. On ne connaît pas les conséquences sur le long terme ni pour la retraite mais il y a moins de risques que d'avantages.

-Monsieur le Président du CREM, Mr Felix JEAN : projet d'évaluation des stages d'externes. Importance de la relation MSU-étudiants.

Présentation du Projet Gellule : application pour évaluer les stages en ligne pour les externes, base de données consultative pour les MSU et les externes.

Question : Quel est le vécu des externes face au stage ambulatoire ? Le vécu est vraiment externe dépendant mais ce stage est formateur et nécessaire pour le contact avec le patient.

-Monsieur le directeur du DMG, Pr Philippe BINDER : Présentation du statut de Maître de conférence associé (MCA)

Le MCA participe à l'équipe du DMG, participe au Staff un jeudi par mois plus ou moins aux ateliers, participe au jury des PACES (mais va disparaître), participe au jury de thèse, participe à des enseignements hors stage, est responsable d'un sujet au DMG (décidé en fonction des besoins et des qualités du médecin), dirige une thèse, participe à la recherche. Activité de soins par le RIAP. Poste nationale par tête. 1216 Euros par mois, qui augmente après trois ans, rémunération brute.

Les Ateliers :

- * Encadrement et évaluation des externes
- * Encadrement et évaluation des stages femme/enfant
- * Tutorat, évaluation de fin de phase socle
- * Comment devenir animateur de GEP ou séminaire

RAPPORT FINANCIER**Recettes 2018**

Recettes	2018	2017
Formation CNGE	34 323	28 941
Cotisations adhérents (dont cotisations CNGE)	29 552 (16 120)	28 672 (15 470)
Autres	0	3598
Total	63 875	61 211

Formation CNGE : paiements en attente de 2017 et 2018

Dépenses 2018

Dépense	2018	2017
Secretariat	9 451	11 258
Cotisation CNGE	16 120	15 470
Frais avancés organisation Formation DPC	27 064	17 774
Alimentation	4 461	3 122
Location salle	5 007	1309
Remboursement transport	1 080	753
Congrès	750	500
Assurance	478	465
Petit matériel		213
Frais poste	55	144
Frais bancaires	251	90
Frais de gestion	57	31
Divers	479	
Total	65 253	51 129

Compte de résultats de l'année 2018

Total recettes	63 874
Total dépenses	65 247
Résultat (déficit)	- 1 373

Bilan au 31 décembre 2018

ACTIF		PASSIF	
Immobilisation financière	1 810	Fond associatif	84 312
Créances clients (chèques non encaissés)	398	Résultat de l'exercice	- 1 373
Disponibilité (solde banque au 31/12/2018)	81 002	Dettes fournisseurs (chèques non débités)	270
Total	83 210	Total	83 209

Recettes	
Cotisations adhérents (dont cotisation CNGE)	30 000 (17 000)
Formation	45 000
Total	75 000

Prévisionnel 2019

Dépenses	
Secrétariat	12 000
Cotisations CNGE	17 000
Frais avancés formations	10 000
Location/ repas	5000
Remboursement frais transport	1000
Assurance	485
Congrès	19 240
Poste	150
Frais bancaires	125
Gestion/ site web	10 000
	75 000